

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 317 approuvant l'Etat de dégrèvement présenté le 16 février 1967 par le Ministre des Finances.

n° 317

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 février 1967

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro
1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvé l'état de dégrèvement présenté le 16 février 1967 par le Ministre des Finances, à savoir : — l'état de dégrèvements prononcés au gracieux 'intéressant seize (16) cotes admises partiellement ou en totalité en nonvaleur pour un montant de un million six cent quarante-trois mille quatre cent huit francs (1.643.408 FD).